

Formulaire ENV AI03

Examen d'un projet d'installation d'une chaudière

Commune :

Chaudière à bois, puissance >70 kW : Chaudière à mazout ou à gaz >350 kW :

Propriétaire de l'installation

Entreprise :

Personne de contact :

Adresse :

NPA Localité :

Téléphone :

Téléphone portable :

Adresse de l'installation (si pas identique à l'adresse précitée)

Adresse :

NPA Localité :

N° de parcelle :

Caractéristiques de l'installation

Marque de la chaudière :

Modèle

Puissance (kW) :

Combustible Bûches Pellets Copeaux Autres :Accumulateur Oui Non **Capacité (lit.) :**Filtre à poussière Oui Non **Marque du filtre :**Présence d'une bride EMPA Oui Non

Cheminée Hauteur depuis le sol (m) :

Hauteur au-dessus du faîte du toit (m) :

Date prévue de la mise en service :

Lieu et date :

Signature du propriétaire :

Annexes à inclure obligatoirement au formulaire :

- Plan de coupe comprenant :
 - l'emplacement de la cheminée sur le toit ;
 - la hauteur de la cheminée au-dessus du faîte du toit.

Hauteur minimale des cheminées sur toit – Aide à l'exécution fédérale (OFEV) :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/publications-etudes/publications/hauteur-minimale-des-cheminees-sur-toit.html>Pour plus de renseignements : Office de l'environnement, Chemin du Bel'Oiseau 12, Case postale 69, 2882 Saint-Ursanne, tél. 032 420 48 00, courriel : secr.env@jura.ch